



# Respect - Combativité - Solidarité

Merci de remplir ce bulletin, de le signer, le dater et de nous l'adresser, accompagné de votre règlement à l'ordre de PLCHB, à l'adresse suivante, avant le mercredi 18/05/2022

Mr PERON Philippe  
Plaisir Handball Club - 1, impasse de Camargue 78310 Maurepas

## Le CHOPATAT'HAND - Tournoi U10 Mixtes

**Dimanche 29 Mai 2022**

**Palais des Sports Pierre de Coubertin – Avenue de Geesthacht 78370 Plaisir**

Club : .....

Nom du responsable : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Couleur de maillot : .....

Nombre d'équipe(s) engagée(s) :  1  2 / Option si places disponibles

Proposition d'un arbitre JAJ :  Oui  Non  Nombre

Réservation paniers repas (5 €/panier) :  Oui  Non  Nombre

Joindre votre chèque d'inscription de 5€ à 25€ par équipe selon le budget du club.

Attention !!! Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la réception du dossier complet (fiche d'inscription + règlement), dans l'ordre d'arrivée des dossiers et dans la limite du nombre d'équipes engagées.

Date, signature et cachet du club participant,

# Règlement du tournoi CHOPATAT'HAND

## 8 à 12 équipes

**Article 1 :** Pour participer, une licence FFHB est obligatoire. Chaque équipe devra être accompagnée par un responsable majeur.

**Article 2 :** Le nombre de joueurs par équipe est d'au maximum 10 enfants.  
Lors des matchs - 4 joueurs de champs + 1 Gardien de but.

**Article 3 :** En cas de problème, l'organisation pourra interrompre un match et/ou exclure définitivement toute personne entravant la bonne marche du tournoi.

**Article 4 :** La durée d'un match sera de 2 x 5' en phase de poule et 2 x 8' en phase finale. Les règles sont celles du Handball.

En phase finale, en cas d'égalité à la fin du temps de jeu, 5 jets de 7 m par équipe.

**Article 5 :** La dimension des terrains sera de 20 m x 18 m

**Article 6 :** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident pouvant subvenir durant le tournoi.

**Article 7 :** En cas de non-participation non justifiée 7 jours avant la date du tournoi, les droits d'inscription seront encaissés.

**Article 8 :** La participation au tournoi entraîne l'acceptation des règles précédentes.

Date, signature et cachet du club participant,

**Restauration Non-Stop sur place**



Une buvette sera à votre disposition dans l'enceinte du Palais des Sports Pierre de Coubertin.